

## Comité Technique Académique du 8 décembre 2011

### Déclaration du SNES-FSU Orléans-Tours

Madame le Recteur, Mesdames, Messieurs,

Dans le Second degré, la rentrée s'est déroulée « comme prévu », et laisse augurer ce que pourraient subir élèves et personnels à la prochaine rentrée si les 6650 suppressions de postes prévues au budget 2012 pour l'Education nationale étaient confirmées.

**En collège**, comme l'indique votre document de bilan, les effectifs ont augmenté, avec des effets de dégradation évidente pour les élèves et les personnels, puisque des dizaines de postes ont été supprimés également dans ce niveau.

Mais au-delà des indicateurs que vous donnez concernant les résultats au Brevet et les effectifs, on ne peut que s'étonner du silence qui est celui du rectorat, dans le document soumis au CTA, sur le bilan de réformes et mesures pourtant présentées par l'administration comme seuls les vecteurs de pilotage et d'évaluation du système éducatif :

Le SNES-FSU alerte depuis deux ans sur le fait que le **Livret Personnel de Compétences** pose aux équipes de redoutables problèmes pédagogiques et éducatifs, qui n'ont jamais été valablement réfléchis ni débattus avec la profession. Les validations du mois de juin dernier ont confirmé que l'évaluation par compétences a fait l'objet d'une grande variabilité, ne garantissant aucunement l'équité d'un établissement à l'autre ! Elle n'est pas plus explicite que la notation chiffrée pour les élèves et leurs familles. Nous contestons fondamentalement le socle, parce qu'il est marqué par une vision réductrice des savoirs, qu'il marginalise plusieurs disciplines et écrase des pans entiers de la culture scolaire. Nous contestons aussi la logique de tri social des élèves qu'il sous-tend et qui permet aujourd'hui au ministre d'annoncer que les programmes pourraient être « adaptés » dès la classe de 4ème pour certains élèves « invités » à découvrir l'entreprise et que des classes dérogatoires de 3ème préprofessionnelle pourraient se développer dès la rentrée prochaine. A ce sujet, nous avons appris qu'une **école du socle** venait d'être saluée par le ministre et la rectrice : est-ce l'avenir que vous envisagez pour le collège ? Que sa fusion avec le premier degré sonne le glas des missions qui doivent être les siennes, à savoir de conduire tous les élèves vers la poursuite d'études et la réussite de leur parcours scolaire ?

**Quel bilan des établissements CLAIR**, où les personnels ont eu plusieurs fois l'occasion d'exprimer auprès du Rectorat leur refus de toutes les formes de dérèglementation qui y sont à l'œuvre ? Qu'en est-il des promesses de Madame le Recteur sur la restitution des moyens en personnels de surveillance et des crédits pédagogiques ? Quelle réponse faites-vous aux personnels, aussi bien d'enseignement et d'éducation que de surveillance, inquiets quant au devenir de leur rémunération indemnitaire ? Quid de la « prime modulable » prévue dans le décret de septembre 2011 ?

**En lycée**, les problèmes liés à la mise en place à la hussarde d'une réforme contestée, et à la découverte tardive des erreurs dans les prévisions d'effectifs, ont abouti à la rentrée à une vaste cacophonie, dont les élèves comme les personnels ont fait les frais. Les consignes données aux proviseurs pour qu'ils récupèrent des heures en supprimant les heures de première chaire et en imposant des majorations de service non conformes aux textes statutaires, révèlent, si besoin était, le degré de sauve-qui-peut atteint par l'administration. Par ailleurs, quel bilan de l'accompagnement, qui, comme prévu, n'a de personnalisé que le nom ?

**Pour les enseignants du second degré**, les conditions de travail dégradées sont maintenant monnaie courante :

Nous souhaitons en particulier évoquer le sort réservé à **nos collègues TZR**, dont le nombre a chuté depuis 3 ans, qui sont envoyés plus loin encore de leur domicile ou de leur établissement de rattachement, bataillant pour obtenir les remboursements de frais auxquels ils ont droit ; affectés hors-zone, hors discipline, hors règles statutaires, ils se sentent de plus en plus victimes d'une sorte de politique de non droit résultant de la situation catastrophique du remplacement. Comment pouvez-vous affirmer, page 19 de votre document, que (je cite) « *le mouvement a fourni le nombre de personnels enseignant, d'éducation et d'orientation attendu* », alors que vous reconnaissez avoir besoin d'un vivier de retraités à solliciter cette année pour accomplir des vacances d'enseignement ?

**Les stagiaires**, bien mal nommés, sont submergés et mobilisés par la prise en charge de classes à temps complet, à laquelle s'ajoute un saupoudrage de formation professionnelle. Vous les accueillez dans des conditions déplorables et vous leur imposez une formation au rabais, sur leur temps personnel. C'est inacceptable. Mais, dites-vous, du moment « *qu'ils perçoivent une rémunération complète en septembre* » (p.22 du document), tout va bien...